



Montfaucon

MARS 2016

Infos

Éditorial

LE HANDICAP AU SERVICE DU TOURISME FLUVIAL

Depuis 2009, Doubs Plaisance gère les trois haltes nautiques de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB), équipées pour l'accueil de bateaux.

La CAGB a confié, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre, la gestion de ces installations portuaires à Solidarité Doubs Handicap (SDH) qui assure pendant la saison estivale (d'avril à octobre) un ensemble de services et de prestations en direction des plaisanciers visitant la communauté d'agglomération et ses environs.

SDH, Etablissement Public départemental Social et Médico-Social (EPSMS), accompagne au quotidien 375 personnes adultes handicapés, grâce à près de 200 professionnels intervenant soit dans le cadre de son Pôle Médico-Social (soins, hébergement,...), soit dans son Pôle de Travail Protégé (insertion professionnelle). SDH est issu de la fusion, au 1^{er} janvier 2013, de trois établissements publics. L'établissement bénéficie d'une implantation départementale à Besançon, Valdahon, Etalans, Ornans, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Deluz, ou encore avec son restaurant « Le Pixel » implanté au sein de la Cité des Arts.

Le Pôle de Travail Protégé, qui accueille 170 travailleurs adultes handicapés, s'inscrit également dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS). SDH défend, par le biais de projets innovants, la promotion du Handicap dans la société civile et l'insertion socio-professionnelle des personnes reconnues travailleurs handicapés.



L'activité Tourisme Fluvial appelée « Doubs Plaisance » procède de cette logique novatrice, SDH est le seul ESAT de France à intervenir dans ce domaine d'activité.

En tant que gestionnaire des installations portuaires, l'équipe, composée de professionnels du nautisme et de travailleurs sociaux, encadre et forme des travailleurs handicapés afin de proposer aux équipages des quelques 900 bateaux faisant halte chaque année, un accueil de qualité, des installations adaptées et différents services à destination des plaisanciers (blanchisserie, WiFi, station carburant,...).

Compte tenu de l'intérêt d'une activité de tourisme fluvial, de son adéquation avec les potentialités de nos travailleurs et de nos objectifs en matière tant d'insertion que d'innovation sociale, Doubs Plaisance s'inscrit dans la dynamique régionale initiée par la CAGB, le CRT et les collectivités territoriales afin de promouvoir la vallée du Doubs et les activités nautiques comme un mode d'itinérance doux au même titre que la randonnée pédestre ou le cyclotourisme.

À ce titre, chaque année depuis 2009, Doubs Plaisance a développé de nouvelles activités qui viennent compléter l'appel d'offres initial de gestion des haltes, à savoir : la location de bateaux électriques pour découvrir le cœur de ville de Besançon, l'organisation de « séjours adaptés » spécialement dédiées aux personnes handicapées ou âgées, la location d'un bateau habitable pour les particuliers, le développement d'une base de location de bateaux habitables sur la vallée du Doubs en partenariat avec l'enseigne « Locaboat », l'ouverture d'un espace de détente sur l'île Saint-Paul, l'organisation de manifestations, avec le concours du Grand Besançon (événements concerts « Mardis des Rives », « Jour de Plaisance »,...).

Ce dynamisme a été reconnu au niveau national par le GESAT avec le trophée de l'innovation reçu en 2012, et régionalement dans le cadre du Rally'Nov en 2015 avec le trophée de l'innovation de l'ESS. Doubs Plaisance entend poursuivre son essor et assurera, en 2016, l'animation de la nouvelle maison portuaire de Deluz (aménagement réalisé par la CAGB) avec en prévision l'ouverture d'un espace détente (boissons, glaces,...), la mise en place d'activités en lien avec la Véloroute (location de vélos, rollers,...), la possibilité de pêcher, et peut-être le développement d'une nouvelle activité d'hébergement insolite à bord d'un bateau !

N'hésitez plus, embarquez avec Doubs Plaisance !

Tel : 03 81 81 75 35
www.doubsplaisance.com
mel : contact@doubsplaisance.com



Damien LAGNEAU, Directeur Général

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES :

- Transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

- Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé que, par deux arrêtés municipaux du 9 février 2016, le Maire a ordonné l'ouverture de deux enquêtes publiques conjointes portant sur :

- la transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

- la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Ces enquêtes publiques se dérouleront pendant une période de 31 jours consécutifs, du lundi 29 février 2016 au mercredi 30 mars 2016 inclus.

Le responsable des deux projets auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Pierre CONTOZ, maire de Montfaucon.

M. Pierre BROSY, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Daniel MORET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant ont été désignés par le Président du tribunal administratif de Besançon.

Pendant la durée des enquêtes, les pièces des dossiers, ainsi qu'un registre d'enquête pour chaque projet à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 10h30 à 12h
- Mercredi : de 10h30 à 12h et de 18h à 19h
- Samedi : de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance des deux dossiers AVAP et PLU et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquêtes correspondants ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante mairie.montfaucon@wanadoo.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Lundi 29 février 2016 de 10h à 12h
- Samedi 12 mars 2016 de 9h à 12h
- Vendredi 18 mars 2016 de 16h à 19h
- Mercredi 30 mars 2016 de 15h à 18h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Après les enquêtes publiques, et en cas d'avis favorable, le projet de transformation de la ZPPAUP en AVAP et le projet de modification du PLU, éventuellement modifiés, seront approuvés par délibérations du conseil municipal.

VIE COMMERCIALE DYNAMIQUE

CRÊPES-PARTY À LA BOULANGERIE

Florian et Léa ne ménagent pas leur peine pour rendre convivial et accueillant leur magasin.

Les deux récentes et innovantes crêpes-party ont connu un beau succès. Mamans, mamies...et enfants (et pas seulement) sont venus déguster et papoter à la sortie de l'école: il y avait « la queue » le mardi



..... et le mercredi, les collégiens n'étaient pas les derniers à déguster.

ÉLEVÉ AU TITRE DE MAÎTRE ARTISAN BOUCHER-CHARCUTIER



C'est la belle distinction professionnelle qui vient d'être attribuée à Frédéric EDUARDO par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Nous connaissons tous et pas seulement à Montfaucon sa belle enseigne gastronomique qui fait honneur au village.

Frédéric et son diplôme : Félicitations !

La même distinction pour le même métier a été attribuée à un autre falcomontais : Patrick CLAUDET, résidant rue de la Pérouse, qui gère une autre remarquable enseigne et connue au marché couvert Beaux-Arts de Besançon.

Félicitations également

P.C.

AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le conseil municipal des enfants s'est tenu le 9 février, salle Marianne. Un point rapide a été fait sur les actions réalisées et sur celles qui restent à entreprendre.

Un débat animé a eu lieu pour trouver un nom au groupe scolaire. Les enfants sont venus avec quelques idées plutôt originales, mais il faut encore affiner ...

Au prochain conseil, peut-être ...

Frédéric SAVONET, animateur TAP

VIE ÉCONOMIQUE

La vie d'un village c'est tout ce qui s'y passe, de la vie communale à la vie associative, de l'artisanat en passant par la vie économique au travers de ses commerces de proximité, mais pas seulement ! Nous pouvons aussi ajouter ce qui touche au monde industriel, ce qui nous a conduits à rencontrer :

ITS CHRONO

Une entreprise nouvelle au village ? Pas du tout, cette société date de 2004, mais il est temps d'en parler tant le développement d'activité est probant. En 2004, Sébastien MASCRET et son épouse Méлина, habitant le village, lancent une société spécialisée dans le chronométrage sportif, ils sont alors deux salariés.

Les débuts, dans un domaine qui ne supporte pas l'approximatif, s'avèrent prometteurs. Il convenait pour l'équipe dirigeante de s'appuyer sur des industriels de haut niveau. ITS CHRONO décide d'accompagner alors son développement en collaboration avec une société bourguignonne, CHRONELEC, puis arrive la célèbre et prestigieuse entreprise Suisse, TAG Heuer, bien connue dans le milieu de l'horlogerie de haut niveau.

Fort de cette alliance, ITS CHRONO démontre une position de spécialiste du chronométrage sportif qui conduit la société à être reconnue par la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) et la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un partenariat durable s'installe avec ces deux fédérations, ITS CHRONO impose alors la marque TAG Heuer By Chronolec comme référence dans le sport mécanique. Aujourd'hui, l'entreprise montfalconnaise est le distributeur exclusif de TAG Heuer Timing et TAG Heuer By Chronolec pour la France, l'Amérique du Sud, l'Europe de l'Est et l'Asie.

Grâce à ce professionnalisme, ITS CHRONO se retrouve au bord des circuits légendaires pour des courses emblématiques : Enduro du Touquet, Grand prix de Pau, 24 heures du Mans motos, ... sur les circuits Paul RICARD, du Mans, de Magny-Cours. Tout autant d'implications dans le sport mécanique qui obligent les créateurs de l'entreprise à renforcer l'effectif pour poursuivre et conforter l'aventure débutée en 2004.



*C'est aussi cela le chronométrage sportif :
Des hommes face à du matériel de haute technologie*

Aujourd'hui, ce sont cinq salariés à temps plein, tous spécialistes de haut niveau dans cette discipline qu'est la mesure du temps. L'équipe ITS CHRONO et TAG Heuer Timing flirtent alors avec les millièmes de secondes, ceux qui départagent les grands champions, les as du volant. Nous sommes loin des années 50, de l'époque de Manuel FANGIO tant la précision s'impose.

Conforté par cette évolution pour le moins performante, Sébastien MASCRET complète alors son panel d'interventions en devenant un incontournable intervenant dans le domaine télévisuel. C'est ainsi que lors des retransmissions sportives de haut niveau sur le petit écran des chaînes spécialisées (Eurosport), le téléspectateur peut voir dans une fenêtre de l'écran, la position des temps de course des concurrents, le temps intermédiaire, l'identité des pilotes, le classement...

C'est cela le chronométrage sportif, c'est cela ITS CHRONO.

Jacques TONNERRE

Suite une rencontre avec l'équipe sportive d'ITS CHRONO

CONCERT DE PRINTEMPS CUIVRES ET PERCUSSIONS

Le samedi 12 mars 2016 à 20h30, la Batterie-Fanfare de Saône organise son concert de printemps à l'Espace du Marais de Saône. Entrée 5€

Cette batterie-fanfare est aujourd'hui un ensemble de cuivres à deux visages. Dans sa formation originelle, elle interprétera des pièces écrites pour cuivres « sans piston ». Dans sa toute nouvelle phalange « brass band », les trombones, bugles, cornets et autres alti s'exprimeront à leur tour.

L'orchestre a invité le Brass Band du Saut du Doubs, ensemble de cuivres composé d'excellents musiciens français et suisses qui assureront une seconde partie de haut vol.

Soucieuse de mettre en avant la jeunesse, la batterie-fanfare accueillera également la classe de percussion 1^{er} cycle de l'école de musique du Plateau pour un intermède musical rythmé.

Arnaud LOICHOT, École de musique du Plateau

SPECTACLE THÉÂTRAL

Le vendredi 25 mars, à 20 H 30, salle Marianne de la Mairie, Notes et Touches vous propose un spectacle de théâtre « one-man-show ».

Dans sa pièce « Un maire de famille », l'auteur-interprète Nicolas Debray décrit son expérience de maire d'un petit village du Jura. De l'humour, une foule d'anecdotes désopilantes, pour un spectacle tonique et captivant sur les affres de l'élu face au « mille-feuille administratif ».

C'est drôle et argumenté, on rit et on apprend à la fois. Et c'est contagieux : déjà 60 représentations depuis le lancement de sa tournée !

Entrée libre... participation au chapeau.

Vincent GIRARD, Notes et Touches

LES ROIS ET REINES 2016



Les trois rois ne sont ni Balthazar, ni Gaspard, et pas davantage Melchior, mais Jean-Marie, Germain et Enzo. Il y a deux mille ans, il n'y avait pas de reines, depuis les temps ont changé, nous sommes devenus plus modernes,

plus démocratiques, parité oblige, enfin presque !

Donc pour 2016, l'Épiphanie a doté le club des anciens de deux têtes féminines couronnées : Colette et Dominique. Élections issues d'un scrutin gastronomique pour ne pas dire pantagruélique, celui de la galette des rois à l'association du troisième âge.



Deux grandes tablées pour déguster avec fort appétit dans une ambiance festive et amicale, la célèbre galette comtoise, que dis-je ? Les galettes comtoises, largement arrosées, question de mesurer la résistance des Reines 2016.

JT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Quarante membres présents pour l'assemblée générale de l'association pilotée par Léon GUEY.

En préambule de cette importante réunion, le Président a énuméré les noms des disparus durant l'an 2015, suivie comme il se doit en pareille circonstance, d'une minute de silence, instant solennel de la réunion.

Présentation des différentes activités de l'an écoulé, démontrant que l'association locale est particulièrement active par sa présence aux commémorations locales, voire régionales.

Pour 2016, le Président Léon GUEY a déroulé l'ensemble des participations envisagées ainsi que l'habituel voyage qui, cette année, sera dans la région de Digoin, sortie conviviale qui sera agrémentée d'un déjeuner croisière.

Pas d'AG sans présentation de la situation financière, exercice réalisé par Germain CHOPARD. La bonne santé et la bonne tenue des comptes permettent à l'assemblée d'accepter et valider le travail du trésorier.

Comme de coutume, un pot amical a clôturé cet instant officiel dans la salle Marianne du village.

JT

TOURISME FLUVIAL À MONTFAUCON : EH OUI !

En prolongement de l'éditorial dévolu à Solidarité Doubs Handicap (SDH), nous n'oublions pas que notre commune est bordée par le Doubs (plus particulièrement par le canal de navigation) sur 2.4 km.

Dans son rapport annuel sur la gestion du tourisme fluvial déposé à la CAGB, SDH nous apprend qu'en 2015, ce ne sont pas moins de 836 bateaux de plaisance qui ont parcouru notre vallée sur notre belle rivière ... donc à La Malate.



Mais au fait, « d'où sont » les navigateurs de ces 836 bateaux ? L'analyse est surprenante :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| - 281 Français | - 8 Autrichiens |
| - 160 Suisses | - 7 Sud-Africains |
| - 142 Allemands | - 5 Canadiens |
| - 94 Anglais | - 4 Polonais |
| - 32 Australiens | - 3 Liechtensteinois |
| - 29 Hollandais | - 2 Irlandais |
| - 15 Danois | - 2 Ecosseis |
| - 15 Néo-Zélandais | - 2 Russes |
| - 12 Américains | - 1 Espagnol |
| - 12 Belges | - 1 Italien |
| - 9 Suédois | |

NB : il s'agit bien du nombre d'équipages et non de passagers.

Le monde entier donc (ou presque) a admiré notre colline, notre château ... les berges falcomontaises ...

P.C.

ACTION CITOYENNE

Dans le numéro de février, j'ai interpellé les propriétaires de chiens sur la divagation de ceux-ci (les chiens) et les déjections déposées çà et là sans respect pour les autres habitantes et habitants.



Des habitantes ont relayé le message, il est vrai qu'elles parcourent le village avec des enfants plusieurs fois par jour et subissent ces pollutions intempestives. Je les ai félicitées pour cet acte citoyen.

Leur message, apposé en de nombreux endroits, est clair : les déjections doivent être « ramassées » par les propriétaires.

J'espère ne pas avoir à verbaliser comme dans beaucoup de villes. Faites un effort pour la qualité de vie au village.

Pierre CONTOZ, Maire

GARDEZ VOS DÉCHETS À LA MAISON

LA LOI ET LES RÈGLES FIXÉES PAR LA CAGB SONT CLAIRES : chacun, chaque famille est responsable de ses déchets ménagers. Ils doivent être déposés dans le conteneur gris que chaque famille doit obligatoirement posséder par contrat.

Les autres déchets sont déposés dans le bac jaune après tri ou conduits en déchetterie.



Des petits malins (pas très malins ou gagne-petit) déposent régulièrement des sacs (souvent des couches ou des résidus de litière de chats) dans les poubelles destinées à l'espace public. Cela représente plusieurs kilos à chaque fois ! Celles de quelques abris bus mais aussi celle du conteneur à verre de la salle d'accueil sont

« prisées » ... nous avons quelques soupçons !

Il n'est pas tolérable de transmettre ces déchets à la collectivité pour qu'elle s'en charge avec ... les impôts de tous !

Plus grave encore sont les dépôts en pleine nature ou sur le bord des routes. Plusieurs fois nous avons identifié les coupables.

Très récemment encore, un habitant du village identifié, qui n'a pas nié, a eu la surprise de se voir notifier une somme de 75 euros pour frais de collecte et traitement.

Faudra-t-il, pour que cesse ce petit jeu malhonnête, que je propose de passer la note à 150 euros, montant existant dans plusieurs communes voisines, et que soit concrétisé le projet de pose de discrets appareils photos automatiques comme ceux destinés à identifier ... la faune sauvage ?

Pour certain ou certaine, il faut croire que le civisme, cela concerne les autres.

Pierre CONTOZ, Maire

INFOS DIVERSES

RUCHE DE PÂQUES

La ruche, organisée par l'association des familles, se déroulera du 11 au 15 avril, de 13h30 à 18h, dans la salle Pasteur.

Les inscriptions auront lieu, salle Victor Hugo (cantine) :
- le mercredi 23/03 de 17h30 à 18h30
- le samedi 26/03 de 11h à 12h.

Se munir de la carte d'adhérent à l'association et du carnet de santé de l'enfant.

Tarif : 36 euros par enfant.

LACIM - SOIRÉE BOL DE RIZ

Vendredi 18 mars 2016, à partir de 19 h, salle Pasteur, LACIM Montfaucon organise sa soirée "Bol de riz" au profit de ses trois jumelages : COLOMBIE, MALI, INDE.

Une partie des bénéficiaires aidera les Restos du Cœur et la boutique Jeanne Antide de Besançon.

Une salade de riz et des pâtisseries vous seront proposées à consommer sur place ou à emporter.

L'association remercie les personnes qui voudront bien confectionner des pâtisseries.

Venez nombreux à cette soirée animée par les enfants de l'école sous la direction de Dominique PARDONNET.

SOLLICITATION D'UN HABITANT DU VILLAGE

En vue de la préparation du catalogue raisonné sur l'œuvre du peintre Roland GAUDILLIERE, si vous possédez un tableau, merci d'envoyer des photos recto et verso, dimensions et support (toile ou isorel) à Mme Annie GAUDILLIERE au 06 88 57 38 36 ou par mail : annie.gaudilliere@bbox.fr.

Roland GAUDILLIERE est un de nos grands peintres comtois, il est décédé en 1998. Il travaillait et résidait dans sa maison atelier de La Malate. Aujourd'hui, c'est un de ses deux fils, Renaud, conseiller municipal, qui réside dans la maison familiale.

Il y a quelques courtes années, l'œuvre de Roland GAUDILLIERE avait fait l'objet d'une remarquable exposition dans la maison natale de COURBET à Flagey.

À RETENIR

ARTS EN FÊTE

L'association des familles rappelle que l'exposition d'Arts en Fête se déroulera le week-end du 2 et 3 avril, salle Pasteur. Entrée libre.

ASSOCIATION LA MALATE

Dimanche 10 avril, de 8h à 13h, salle Pasteur, l'association de La Malate organise un vide-dressing : 10 € la location de la table.

Renseignements et inscription au 06.20.56.32.44 ou par mail : nadia.malate@gmail.com

EXPOSITION ROBIN H. DAVIES CONFIRMÉE



Le photographe Robin H. DAVIES, bien connu parce que fidèle du Festival de Musiques Anciennes depuis la création, exposera ses œuvres, salle Marianne, du 8 avril au 16 mai 2016.

L'exposition, qui s'est déjà tenue en 2015 dans l'hôtel du Département, pourra être visitée aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Un vernissage est envisagé le 8 avril à 18h30.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION AVALFORT

Salle Marianne, pour accueillir les "aficionados" des fortifications Séré de Rivière de Besançon et alentours. Pour son assemblée générale annuelle, Pascal DUCROS, Président de l'association, a développé, lors d'un exposé parfaitement structuré, la vie de son groupe, le travail des bénévoles pour protéger, mettre en valeur ce qu'ont été les réalisations de défense de notre territoire local. Outre les opérations sur le terrain, l'association a aussi réalisé cette année plusieurs animations, dont les visites des fortifications, des expositions, des animations auprès des scolaires. Autant d'actions qui ont retenu l'intérêt du public tout comme celui du député Eric ALAUZET, présent à cette assemblée et félicitant les membres d'Avalfort.



Puis, présentation financière par Marcel SUGNY, trésorier, démontrant une bonne santé de l'association. Même si les moyens restent limités, le résultat positif est bien là. Les compliments du Maire Pierre CONTOZ ont clôturé l'assemblée avant le traditionnel pot « fortifié ».

JT

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 28/01 : Salomé, fille de Céline MONNIER et Stéphane LAPLACE
- 02/02 : Gabin, fils de Laure GEISLER et Guillaume ALDEBERT

DÉCÈS

- 4/02 : Anny-Claude CHAMBON née CHOBY, 71 ans
- 11/02 : Vittorio MAROTTA, 75 ans

AGENDA DU MOIS

- **mardi 1^{er} mars** **Conseil Municipal**
À 20h30, salle Marianne, séance ordinaire
- **jeudi 3 mars** **R. A. M. du Plateau**
De 10h à 12h, salle Courbet.
- **samedi 5 mars** **Association La Malate**
À 19h, salle Pasteur, repas dansant, bal masqué
- **dimanche 6 mars** **FCMMGV**
Les seniors 1 reçoivent Roche Novillars. Les seniors 2 se déplacent à Athletic Serre.

- **mardi 8 mars** **Associations et Municipalité**
À 20h, salle Marianne, réunion préparatoire de la fête du village envisagée le 4 juin 2016.
- **jeudi 10 mars** **Ludothèque – La Toupie**
De 9h à 12h, salle Pasteur
- **vendredi 11 mars** **Association des familles**
À 20h30, salle Pasteur, soirée grands jeux
- **samedi 12 mars** **MFR de Morre**
De 9h à 16h30, journée portes ouvertes
- **samedi 12 mars** **AVALFORT**
À 10h au belvédère, randonnée des ouvrages fortifiés avec commentaires. Annulée si mauvaise météo : 06 42 61 51 20
- **samedi 12 mars** **Ensemble Cristofori**
À 20h30, Hôtel Alviset (1 rue Pécelet Besançon), concert musique de chambre pour flûte et clarinette
- **samedi 12 mars** **Batterie-Fanfare Saône**
À 20h30, à Saône Espace du Marais, concert
- **dimanche 13 mars** **FCMMGV**
Les seniors 1 se déplacent à Pouilley les Vignes. Les seniors 2 reçoivent Pays Maichois
- **dimanche 13 mars** **Ensemble Cristofori**
Hôtel Alviset, à 11h30, concert jeune public pour piano et récitant : Babar, le petit éléphant.
À 17h, concert musique de chambre pour flûte et clarinette
- **jeudi 17 mars** **Association Le Château**
À 18h, salle Marianne : assemblée générale
- **vendredi 18 mars** **LACIM**
À partir de 19h, salle Pasteur : soirée bol de riz.
- **samedi 19 mars** **FCMMGV**
Les seniors 2 se déplacent à Levier
- **dimanche 20 mars** **FCMMGV**
Les seniors 1 reçoivent Morbier
- **jeudi 24 mars** **Ludothèque – La Toupie**
De 9h à 12h, salle Pasteur
- **vendredi 25 mars** **Notes et Touches**
À 20h30, salle Marianne, un ancien Maire en spectacle

INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h
Le mercredi soir de 18 h à 19 h
Le samedi matin de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87

Téléphone : 03.81.81.45.71 / Fax : 03.81.83.21.09

Courriel : mairie.montfaucon@wanadoo.fr

Site : www.montfaucon25.fr

Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz
Responsable de rédaction : J. Tonnerre
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, S. Brendel
Membres extérieurs : Ch. Midali, JC Queuche
Crédit photos : P. Contoz, R. H. Davies, J-C. Queuche, F. Seuret, SDH, J. Tonnerre

Imprimé et diffusé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique